

Bien voir et être vu : au volant, notre sécurité commence par là...

« Lumière & Vision » 2012

Diagnostiques du véhicule et bilan de la vue sont proposés gratuitement aux automobilistes par l'association Prévention Routière, l'AsnaV, CARGLASS® et le CNPA

Paris, le 24 septembre 2012 – L'association Prévention Routière, reconnue d'utilité publique, en partenariat avec l'AsnaV (Association nationale pour l'amélioration de la Vue), CARGLASS®, leader de la réparation de vitrages de véhicules, et le CNPA (Le Conseil National des Professions de l'Automobile) mène l'opération « Lumière et Vision » durant le mois d'octobre, dans toute la France (hors Corse) afin de sensibiliser les automobilistes aux dangers de la route liés à la vision et à la visibilité.

A cette occasion, les automobilistes sont invités à réaliser un diagnostic gratuit des éléments de visibilité de leur véhicule (surfaces vitrées, balais d'essuie-glace et optiques de phares) sur place publique, dans les 231 centres du réseau Carglass et les 200 garages adhérents au CNPA, où des tests de vue leurs seront proposés.

90% des informations nécessaires à la conduite passent par la vue

Anticiper en portant le regard au loin ; regarder sur les côtés tout en surveillant ce qui se passe devant ; avoir le sens de « la profondeur visuelle » pour voir le relief ; lire les informations du tableau de bord... Plus de 90% des décisions et des gestes nécessaires à la conduite dépendent des capacités visuelles de son conducteur qui peuvent être altérées par différents facteurs comme un véhicule en mauvais état ou une vue non ou mal corrigée.

« Bien voir et être vu » constitue un postulat en matière de sécurité routière mais de nombreux progrès restent à faire en la matière ; la preuve en chiffres :

1 automobiliste sur 5* a un défaut visuel non ou mal corrigé...

Cela représente 8 millions d'automobilistes parmi lesquels plus d'un million de conducteurs circulent sur les routes avec une vue inférieure aux 5/10^{ème} requis par le code de la route.

Près de 45% des accidents mortels ont lieu la nuit**

S'il y a moins de circulation la nuit, il y a toutefois plus de dangers : la nuit représente moins de 10% du trafic routier, mais 43 % des tués et 34,2 % des blessés hospitalisés**. En cause, la fatigue, la vitesse, l'alcool, mais également tous les problèmes liés à la vision : dispositifs d'éclairages mal réglés, pare-brise non nettoyés, éblouissement, difficulté à apprécier les distances, capacités visuelles souvent insuffisantes...

Un contrôle régulier, un réflexe au service de la sécurité

Afin de rappeler aux automobilistes les réflexes simples qui participent à la sécurité de tous sur la route, l'association Prévention Routière, l'AsnaV, Carglass et le CNPA organisent durant tout le mois d'octobre l'opération « Lumière & Vision ».

A cette occasion, un **contrôle rapide en 3 étapes est proposé** :

Un feu déréglé de 1% vers le haut = risque d'éblouissement des autres usagers X 20 !

➤ Un contrôle de l'ensemble des dispositifs d'éclairage et de signalisation : état, fonctionnement, orientation,... pour les feux de croisement, feux de route, feux de position, feux de détresse, feux de brouillard, feux de recul, feux stop.

Un pare-brise sale peut faire perdre jusqu'à 30% de visibilité !

➤ Une vérification de l'état des balais d'essuie-glace et de toutes les surfaces vitrées (pare-brise, vitres latérales, lunette arrière, rétroviseur).

1 conducteur sur 5 présente un trouble de la vue.

➤ Un test de la vue est distribué à chaque participant. L'objectif est de lui permettre de tester sa vue et de l'inciter à consulter un ophtalmologiste en cas de troubles de la vision.

En 2011, cette opération avait permis de contrôler environ 70 000 véhicules.

*Source : AsnaV

**Source : Onisr 2011

Pour connaître les dates et lieux des points de contrôle Lumière et Vision (places publiques, garages CNPA, Centre Carglass®) dans chaque département, rendez-vous sur www.preventionroutiere.asso.fr, www.carglass.fr ou www.cnpa.fr.

A propos de l'association Prévention Routière

Créée en 1949, l'association Prévention Routière est reconnue d'utilité publique en 1955. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public et la formation continue des conducteurs (conducteurs infractionnistes, salariés des entreprises, conducteurs seniors). Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.

Les 101 comités départementaux de l'association Prévention Routière et ses 1500 bénévoles permettent de mener, chaque année, des milliers d'actions locales, pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation. Avec plus de 100 000 adhérents et donateurs, elle est aujourd'hui l'une des principales associations loi 1901 de France.

L'association Prévention Routière agit grâce au soutien financier de ses adhérents et donateurs (personnes physiques et morales, dont les cotisations représentent + de 70 % des ressources de l'association) et aux subventions que lui apportent les collectivités locales et les entreprises (notamment les compagnies d'assurance, qui sont à l'origine de sa création).

Site internet : www.preventionroutiere.asso.fr

À propos de CARGLASS®

Créé en 1986, CARGLASS® est le spécialiste de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules. CARGLASS® compte 3 000 collaborateurs, 231 centres et 600 véhicules-ateliers en France. Depuis plus de 20 ans, les particuliers, les compagnies d'assurance et mutuelles ainsi que les flottes automobiles et loueurs font confiance à CARGLASS®.

CARGLASS® gère plus d'1 million de clients par an et connaît un chiffre d'affaires de 396,8M€ en 2011.

CARGLASS® est signataire de la charte de la diversité depuis 2007, et figure en 2010 à la 5^e place du palmarès «Best Workplaces » des entreprises de plus de 500 salariés. CARGLASS® est une filiale du groupe BELRON®, présent dans 33 pays. Site Internet www.carglass.fr.

Le Développement Responsable chez CARGLASS®

Plébiscitée par 90% des collaborateurs, la démarche de Développement Responsable de CARGLASS® est active dans toutes les dimensions de l'entreprise : au niveau des collaborateurs (condition et climat de travail, bien-être, diversité et équité, développement et engagement sociétal), des services et des produits (responsabilité environnementale aux niveaux des achats et des produits proposés) comme des infrastructures et de la logistique (optimisation de l'empreinte carbone, diminution et traitement des déchets, construction et rénovation des sites). Les actions entreprises sont mesurées par ECOVADIS et ont obtenu la note de 7/10 en 2011, plaçant CARGLASS® parmi les 10% d'entreprises mondiales ayant les meilleures pratiques environnementales et sociales.

Rapport Développement Responsable <http://www.carglass.fr/Notre-engagement-responsable.12214.0.html>

A propos de l'AsnaV

Créée en 1954, l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue est une association privée qui sert l'intérêt général. Présidée par Bertrand ROY, l'AsnaV regroupe l'ensemble des acteurs de la Santé Visuelle : les médecins Ophtalmologistes, les Orthoptistes, les Opticiens ainsi que les fabricants de verres correcteurs, de lentilles de contact, de montures de lunettes. Elle est également assistée par un Conseil Scientifique, composé de professeurs d'ophtalmologie et de médecins de santé au travail. L'AsnaV travaille sur 4 thèmes clés : l'établissement de relations privilégiées avec les institutions et les organismes concernés par la santé visuelle, la mise en œuvre de réseaux d'alerte et de dépistage efficaces, la formation des acteurs de la prévention, la communication vers le grand public.

Site internet : www.asnav.org

A propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) est une organisation patronale, fondée en 1902, pour défendre les intérêts des entreprises de la distribution et des services de l'automobile en France.

Le CNPA est la seule organisation professionnelle à représenter les 20 métiers de la distribution et des services de l'automobile, du véhicule industriel, des cycles et motocycles en France. Il représente les chefs d'entreprises de toutes tailles – de la petite entreprise au grand groupe – de toutes spécialités et sur l'ensemble du territoire national.

Le CNPA a quatre missions principales :

- La promotion du secteur de la distribution et des services de l'automobile auprès des Pouvoirs Publics et des Médias,
- Le service à ses adhérents dans tous les domaines de la gestion de l'entreprise,
- La prospective sur les évolutions structurelles du secteur et de son environnement,
- La défense des intérêts des chefs d'entreprise de l'automobile.

<p style="text-align: center;">Service de presse Association Prévention Routière</p> <p style="text-align: center;">Sophy Sainten s.sainten@preventionroutiere.asso.fr Tél. : 01 44 15 27 79</p>	<p style="text-align: center;">Agence Wellcom – Relations presse de CARGLASS®</p> <p style="text-align: center;">Marion Obadia / Marlène Droulin / Cécile Soubelet mo@wellcom.fr / mdr@wellcom.fr / cso@wellcom.fr Tel. : 01 46 34 60 60</p>	<p style="text-align: center;">Agence Wellcom – Relations presse de l'AsnaV</p> <p style="text-align: center;">Céline Kéruzoré / Isabelle Gandon ck@wellcom.fr / ig@wellcom.fr Tél. : 01 46 34 60 60</p>
--	---	--